



Conseil de congrégation

Écho du 09 août 2025

L'expansion missionnaire a fait l'objet des assises du conseil de congrégation de ce jour. Après l'écoute des rapports des responsables d'entités et les conseils des frères et sœurs en Famille l'Assomption, nous notons que l'implantation dans d'autres continents n'est pas une urgence pour nous aujourd'hui. Nos priorités sont orientées vers les pays d'Afrique.

Le conseil encourage la pastorale vocationnelle pour faire connaître notre charisme dans les différentes régions de nos pays de missions. Un besoin s'est fait sentir d'accentuer la préparation à la mission et surtout de faire comprendre que chaque sœur est artisane de l'expansion de la congrégation.

Nous nous réjouissons que l'interculturalité et de l'internationalité est vécu avec dynamisme dans nos communautés tant en Afrique qu'en Europe.

La journée a été clôturée par un temps d'appropriation des réflexions des deux derniers jours. Ensuite nous avons eu des travaux en carrefours suivi d'une mise en communs de nos échanges.

Le dimanche était aux entretiens personnels. Une visite de la cathédrale Saint-Etienne a permis à quelques-unes de marcher une petite dizaine de kilomètres, cela a fait beaucoup de bien après 15 jours en assises.

Le soir, nous vivons un temps de récréation avec les sœurs de l'Annonciade qui nous accueillent dans leur monastère. Les photos ci-dessus immortalisent ces beaux moments..

Écho 11 août 2025

Le travail de cette dernière semaine de notre conseil de congrégation concernera l'évaluation de l'application des ordonnances et orientations du chapitre général concernant les services généraux.

Il s'agira notamment de :

- L'organisation des services généraux (économat général et bureau des projets)
- Le statut canonique de l'Institut
- La pérennisation de notre présence en Europe
- La formation des Laïcs Associés aux Orantes
- Les archives
- La version *ad experimentum* de la **Ratio formationis**

Des commissions sont mises en place pour examiner l'application de chaque ordonnance. Un compte rendu sera fait demain.